

Le camp du NON a-t-il volé le référendum de 1995 ?

Le nombre d'attributions de la citoyenneté au Québec est soudainement passé de 23 799 en 1993 à 43 855 en 1995, soit un taux d'augmentation de 87% en deux ans.

Le camp du NON a-t-il volé le référendum de 1995? Des documents inédits accréditent la thèse des souverainistes.

Les informations recueillies par Le Devoir démontrent qu'Ottawa a conçu et mis en œuvre un plan d'intervention de grande envergure pour gonfler substantiellement le nombre d'électeurs disposés à voter contre la souveraineté du Québec.

Selon les statistiques compilées par les analystes de Citoyenneté et immigration Canada, le nombre d'attributions de la citoyenneté est soudainement passé de 23 799 en 1993 à 43 855 en 1995, soit un taux d'augmentation de 87% en deux ans.

Au cours de la seule année référendaire de 1995, Ottawa a donc attribué des certificats de citoyenneté à 43 855 nouveaux Québécois. Pour le seul mois d'octobre, 11 429 certificats ont été émis, soit le quart de la totalité des attributions de l'année. C'était la première fois que le Québec se voyait attribuer plus de certificats de citoyenneté que l'Ontario. Et ça ne s'est jamais reproduit depuis.

Le gouvernement fédéral a ainsi décerné autant de certificats de citoyenneté au Québec, qu'il y a eu de nouveaux électeurs inscrits sur la liste électorale.

Par contre, l'année post-référendaire de 1996 a été marquée par une chute significative de 39% des attributions de certificats de citoyenneté à des Néo-Québécois.

Dès la fin septembre 1995, les hauts fonctionnaires de Citoyenneté et Immigration Canada ont donc donné l'ordre d'accélérer le processus d'attribution des certificats et de s'occuper en priorité des requêtes qui étaient en attente au moment du déclenchement de la campagne référendaire.

Autres manoeuvres douteuses

Ce n'est pas la première fois que sont mis en lumière des faits laissant croire que le fédéral a eu recours à des manoeuvres douteuses pour gonfler le vote du NON. En 1998, les péquistes de la région de Montréal ont déposé devant le conseil national de leur parti un dossier visant à démontrer que plus de 100 000 électeurs inscrits sur la liste électorale qui a servi au référendum de 1995 n'avaient pas droit de vote.

Sur la base des informations recueillies auprès du Directeur général des élections et de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, les militants péquistes s'étaient appliqués à démontrer que ces 100 000 noms inscrits sur la liste électorale ne figuraient pas sur la liste des bénéficiaires de la RAMQ. Au terme d'un examen exhaustif du dossier, le DGE avait finalement reconnu que 56 000 personnes inscrites sur la liste électorale n'avaient pas droit de vote et que ces noms devaient être radiés.

Faisant valoir que la liste électorale comportait un plus grand nombre d'illégaux que la majorité du NON sur le OUI, les souverainistes n'ont jamais cessé depuis de proclamer qu'Ottawa leur a volé le référendum.

C'est d'ailleurs la détermination des péquistes de l'Estrie qui a contribué à la mise au jour de la fraude électorale dans cette région. Au printemps de 1998, 32 étudiants de l'Université Bishop, à Lennoxville, ont été condamnés pour avoir voté illégalement au référendum de 1995.